

## CONNAISSEZ-VOUS LES D<sub>3</sub>E ou D.E.E.E ?

Il s'agit des **Déchets d'équipements électriques et électroniques**.

**Issus des déchets électriques ou électroniques c'est-à-dire des produits qui fonctionnent grâce à des courants électriques ou à des champs électromagnétiques (tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur).**

*Ex : téléviseur, machine à laver le linge, fer à repasser,...*

**Les composants, sous-ensembles et produits consommables** (cartouches d'encre, CD, piles et accumulateurs...) faisant partie intégrante du produit lors de la mise au rebut sont aussi couverts par cette définition. Cependant, elles feront l'objet d'une collecte différente.

La filière de collecte est opérationnelle depuis 2006. Très toxique pour l'environnement, le SEVADEC récolte depuis 2004, date de l'ouverture de la déchèterie Monod, et jusqu' aujourd'hui sur l'ensemble de son réseau de 8 déchèteries, les D.E.E.E.

**En 2009, le SEVADEC a récolté sur ces 8 déchèteries, 475 tonnes de DEEE.**

**Partenaire de l'organisme coordonnateur OCAD<sub>3</sub>E**, le SEVADEC sollicite auprès de ses habitants :

1. Le réemploi pour les produits en état de fonctionnement, à savoir le don aux associations, à une connaissance, ...)
2. En cas de panne, d'échanger lors de votre nouvel achat, l'équipement usagé aux distributeurs qui ont l'obligation de vous le reprendre.
3. Dernière solution... le dépôt dans une déchèterie du SEVADEC.

Un Français  
jette 15 kg  
de DEEE  
chaque année



Ce pictogramme  
permet d'identifier  
un DEEE.